

A qui s'adresse le sport sur ordonnance ?

- Les personnes atteintes d'une ALD
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique
- Les patients en situation de perte d'autonomie

Importance de la prise en compte des limitations fonctionnelles associées à la pathologie

L'intérêt de l'activité sportive sur la santé ?

L'activité sportive :

- Est un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques (obésité et diabète de type 2, cardiopathies, maladies neurologiques, rhumatismales et dégénératives...)
- Permet le maintien de l'autonomie.
- Aide à la prévention des chutes chez la personne âgée.
- Permet le bien-être physique, mental et social.



**SPORT SUR
ORDONNANCE
POUR QUI ?
POURQUOI ?
COMMENT ?**

L'activité physique, votre partenaire santé non-médicamenteux



Quelles sont les démarches pour intégrer le sport sur ordonnance?



1 - Visite chez le médecin

Avec votre accord, le médecin établit, sur un formulaire spécifique, une prescription médicale initiale d'activité physique adaptée.

Cette prescription est déterminée selon votre état de santé, prenant en compte votre degré de limitation à la reprise de l'activité physique.



2 - Réalisation d'un bilan sport santé

Cette prescription donne droit à la réalisation d'un bilan d'évaluation de votre condition physique et de vos capacités fonctionnelles. Ce bilan sera réalisé par une personne qualifiée (professionnel de santé, enseignant en Activité Physique Adaptée ou éducateur sportif).

Le professionnel de santé (kinésithérapeute / ergothérapeute / psychomotricien) possède une connaissance approfondie des pathologies et des contre-indications à l'exercice nécessaire à la prise en charge des patients ALD ou porteurs de maladies chroniques avec des limitations fonctionnelles sévères.



3 - Orientation vers les offres de de sport santé

- Maison Sport Santé (MSS)
- Association ou club de sport proposant une activité en sport santé
- Coach sportif diplômé Activité Physique Adaptée
- Kinésithérapeute proposant des activités de sport santé
- Toutes sortes de pratiques sportives en autonomie

4 - Bilan intermédiaire et réévaluation du patient

L'ordonnance sport santé donne ainsi lieu à une prise en charge qui est personnalisée et progressive pour une durée de 3 à 6 mois.

L'ordonnance est renouvelable par un masseur-kinésithérapeute en coordination avec le médecin et sur les bases d'un bilan intermédiaire.



Remboursement du sport sur ordonnance:

Aujourd'hui, la loi ne prévoit pas de remboursement pour l'Activité Physique Adaptée que ce soit pour des patients atteints d'ALD ou autres pathologies chroniques.

Quelques complémentaires santé proposent cependant une prise en charge financière de séances d'activité physique, sous certaines conditions.

